

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Menus propos  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248274>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

bravement à l'assaut du château et s'en rendent maîtres après un combat acharné de quatre heures.

La ville d'Orbe prise, les Suisses laissent dans le château une garnison de 300 hommes, puis vont occuper le passage et le fort de Jougne dont ils s'emparent sans difficulté. Ce point reste gardé par un détachement de 500 hommes.

Yolande, duchesse de Savoie, veuve d'Amédée IX et sœur du roi de France Louis XI, fut sensible à la perte de ses possessions dans le pays de Vaud qui lui appartenait, mais elle avait été elle-même cause de son propre malheur. Cette princesse qui exerçait déjà la régence du vivant de son mari et qui continua, à partir du 30 mars 1472, à l'exercer au nom de son fils Philibert, s'était brouillée complètement avec son frère le roi de France et avec les Suisses et avait conclu, au mois de janvier 1475, une alliance formelle avec Charles de Bourgogne. Elle avait même fini par décider son beau-frère, le comte Jacques de Romont, gouverneur du pays de Vaud, qui était auparavant l'ami des Confédérés, à suivre son exemple. D'un autre côté, nombre de places, de châteaux et de forteresses du Jura étaient entre les mains de vassaux du duc de Bourgogne. On conçoit que les Confédérés, Berne, Fribourg et Bienne surtout, aient tenu à assurer leurs derrières en prévision d'événements qui étaient désormais inévitables.

Pendant que les Confédérés s'emparaient ainsi d'une grande partie du Pays de Vaud, le duc de Bourgogne s'entêtait dans sa détermination de prendre Neuss et continuait à l'assiéger. Les Suisses avaient battu son armée, condamné à mort son bailli Hagenbach, pris la place de Héricourt, dévasté la Franche-Comté, écrasé ses vassaux et occupé leurs châteaux, et Charles restait devant Neuss, abandonnant à elle-même Yolande de Savoie, et paraissait ne pas se soucier de ce qui se passait en Alsace, en Franche-Comté et dans le pays de Vaud.

Il était devant Neuss depuis 10 mois entiers, c'est-à-dire depuis le 31 juillet 1474, quand il fit enfin, le 31 mai 1475, la paix avec l'empereur Frédéric.

Il leva donc le siège de Neuss et se mit en marche avec toute son armée pour châtier les Suisses, que l'empereur, content d'avoir obtenu pour son fils Maximilien la main de la duchesse Marie, fille de Charles-le-Téméraire, lui abandonna sans difficulté.

La paix n'était pas encore conclue entre le duc de Bourgogne et l'empereur d'Allemagne que les garnisons bourguignonnes, qui occupaient les places fortes et les châteaux voisins de la frontière, reprenaient courage dans l'espoir d'être prochainement secourus et faisaient des incursions sur les terres de l'Evêché de Bâle. Le 5 mai, les Bourguignons parvinrent à

Soyons prudents, disait-il à Claude marchant à son côté. Ne me quitte par des yeux. Ne hargne pas un mot, pas un geste sans ma permission... Il y va de leur vie et de la nôtre.

Comme ils arrivaient devant la maison, les sicaires du comité de salut public pénétraient dans l'allée.

Ils reculèrent à l'apparition d'une jeune fille vêtue de noir, et qui résolument s'avancait à leur rencontre.

Sa ressemblance avec Claude était si frappante, qu'un étranger, les regardant tous les deux, aurait aussitôt deviné le frère et la sœur.

Mais tous les regards se concentraient en ce moment vers le seuil où paraissait devoir s'opérer l'arrestation :

Une espèce de commissaire formula cette question :

— La citoyenne Emiliane Druméttaz ?

— C'est moi répondit Claudine.

Le sergent ne put retenir un cri.

s'emparer du château de Chauvillier qu'ils réduisirent en cendres ; ils donnèrent aussi l'assaut à Roche-d'Or et saccagèrent le comté de Montbéliard. Directement menacé, l'évêque de Bâle met sur pied tous les bourgeois de Porrentruy, renforce la garnison de Roche-d'Or, et appelle à Porrentruy deux compagnies de Bâlois. Les comptes de la ville de Porrentruy rapportèrent qu'à cette occasion, il y eut dîner à l'hôtel-de-ville ; deux veaux, des moutons, de grandes pièces de bœuf, furent servis dans ce repas qui coûta 72 sols et 8 deniers. Comme le dit Mgr Vautre, l'animation est au comble dans la petite cité qui prend l'aspect d'une ville de guerre. On n'entend que le bruit des armes ; à chaque pas, on se heurte à quelque engin, tiré de l'arsenal. On pousse aux remparts et sur les tours les gros veuglaires, les serpentes, les coulevrines ; les hommes d'armes portent de lourdes arquebuses à mèche, des arbalètes à cric, de pesantes hallebardes ; on fait de la poudre avec du salpêtre recueilli avec soin : on répare les murailles, les tours, les ponts-levis ; on entretient les fossés ; on veille jour et nuit.

(A suivre)

J. JECKER

curé de Moutier.

## Arboriculture

Une jolie treille est un des plus beaux ornements pour l'extérieur des maisons à la campagne, sans compter les avantages qu'on peut en retirer par les grappes dorées ou vermeilles qu'elle fournit. Aussi de temps immémorial on a toujours vu des treilles de ce genre revêtir la plupart des murs du côté sud des maisons de nos villages d'Ajoie et de la vallée de Delémont, et même de ceux des vallées de la Birse, de la Suze et du Doubs. Le raisin bien mûr est un des meilleurs fruits et la vigne se prête si bien à toute espèce de tailles et de formes qu'on lui a donné jusqu'ici assez souvent la préférence sur les autres espèces d'arbres. Cependant, voici quelques années que les maladies de la vigne qui désolent les pays vignobles se répandent jusque dans nos contrées. Si nous n'y avons pas encore constaté l'existence du phylloxera, par contre l'oïdium y a fait, l'année dernière surtout, des ravages importants.

L'oïdium est une moisissure qui s'attache de préférence aux grappes de raisins avant leur maturité. Cette moisissure est une espèce de champignon qui se propage avec la plus grande facilité. Les grappes atteintes ne se développent pas ; elles noircissent et renferment encore la semence de ce dangereux cryptogame. Aussi, au lieu de laisser ces grappes sur la treille, on devrait les couper et les brûler le plus tôt possible ; autrement on favorise la propagation de

Claudine l'aperçut ; elle reconnut en même temps son frère ; et, portant aussitôt le doigt à ses lèvres, par un regard éloquent, elle leur imposa silence.

Puis, la tête haute et d'un pas rapide, elle suivit les envoyés du comité avec une impatience au moins égale à celle de son frère et du sergent.

Jean-Marie restait atterré.

— Je comprends ! murmura-t-il ; elle les avait sentis venir !... elle se dévoue !... mais je la sauverai !... Toi, Claude entre et monte... C'est au troisième... Une seule porte... Dis à la demoiselle que ta sœur est allée reporter de l'ouvrage, travailler en ville... qu'elle ne rentre que ce soir... Attendez-moi... Je la mets sous ta garde !

Et comme la sinistre escouade disparaissait il s'élança sur ses traces.

(La suite prochainement.)

cette maladie que quelques-uns appellent le choléra de la vigne. Cette maladie attaque aussi les feuilles et même le bois de l'année qui devient taché, s'aouite mal et qui doit être taillé très court l'année suivante.

Il y a pourtant un remède assez facile à employer pour prévenir et ensuite guérir cette maladie. C'est d'abord de couper et brûler le plus tôt possible non-seulement les grappes atteintes qu'on a pu laisser sur la treille, mais même les débris de feuilles et les sarments tachetés qu'on remarquera, ne laissant à ces derniers que ce qui est nécessaire à la taille. La treille étant ainsi bien nettoyée dès décembre en janvier, la maladie a beaucoup moins de chance de se développer. Cependant ce traitement ne suffit pas. Le vigné ayant été taillée court en temps opportun, dès que les feuilles se seront un peu développées, vers la fin de mai, il faut les poudrer avec de la poudre de soufre par un temps clair et sec, vers trois heures de l'après-midi. Cette opération se répétera encore deux fois : avant la fleur et quand le grain sera de la grosseur d'un petit pois. Si malgré ce traitement, il y avait encore des grappes atteintes, il faudrait les détruire de suite.

En procédant de cette manière nous avons sauvé cette année à peu près complètement la récolte de deux treilles, tandis que celle des voisines a été complètement perdue. Il en a été de même dans plusieurs villages du Jura et des pays limitrophes où l'on peut voir encore à la plupart des treilles des grappes envahies par la maladie, surtout aux espèces de raisins les meilleurs et les plus délicats. On l'a vu le remède n'est pas trop difficile à employer ni trop onéreux ; c'est pourquoi on devra l'employer sans retard. On dit qu'au siècle dernier, la vigne était cultivée non-seulement à Bienne et à Laufen, mais qu'on en voyait quelques échantillons tapisser les coteaux de St-Ursanne, de Buix, de Boncourt etc. ; ce serait donc bien dégénérer sous ce rapport si nous ne pouvions pas au moins conserver nos treilles.

J. G.

## Menus propos

*Exportation d'immeubles.* — Nous avons parlé, l'autre jour, des maisons construites en aluminium. Cela paraissait déjà bien extraordinaire, voici le pendant.

Les Américains toujours des inventions d'Amérique ! ont achevé la construction à Chicago d'une maison en aluminium, de dix-sept étages, et ils sont si contents de cet essai qu'ils parlent déjà, en hommes pratiques, d'en fabriquer « pour l'exportation ».

Vous voulez une maison ? Inutile d'aller aux agences, ou de vous aboucher avec les notaires, les courtiers d'immeubles, etc. Vous n'avez qu'à écrire à M. X..., fabricant, New-York et Chicago, avec indication des dimensions qui vous plaisent, et, par le courrier suivant vous recevrez vos futures Pénales soigneusement emballées.

On sait que les mineurs du Klondyke partent quelquefois pour le pays de l'or avec leur maison sur leur dos, comme les colimaçons. Par exemple, l'abri sera sommaire : quatre montants et un nombre suffisant de plaques s'y adaptant à la façon des vitres d'une serre. Seulement, comme l'aluminium est très léger la « maison » entière ne pèse que trente ou quarante kilos. On se débrouillera là-bas pour la tapisser de peaux et, s'il le faut, la flanquer de gros cailloux.

En définitive, l'aluminium — s'il n'est pas destiné à tuer la maçonnerie — nous réserve probablement d'assez curieuses surprises.

*Congrès en perspective.* Un des effets de l'Exposition de 1900 sera la multiplication des congrès.

Trente-sept sont déjà inscrits : congrès de sténographie, de la presse, d'architecture, des religions, d'actuaire, de photographie, d'électricité, de pêches maritimes, d'homéopathie, de surveillance des appareils à vapeur, du repos du dimanche, des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers, etc., etc.

Par contre, un grand congrès universel des femmes, qui devait durer six semaines, a été décommandé. La muse du féminisme et celle de l'éloquence ne s'en consolent pas.

*Les singes pêcheurs de crabes.* — Si l'homme descend du singe, il est bien dégénéré, car en dépit des théories qui font de cette « descente » une « ascension », le petit-fils a complètement oublié un procédé fort ingénieux employé par le grand-père.

Voici ce procédé, tel qu'il nous est narré par un naturaliste belge :

« Les crabes de Java vivent surtout dans des trous sur les bords de la mer. Les singes ont du goût, paraît-il, pour les crabes. Quand la faim les aiguillonne, on les voit se livrer à un exercice bizarre. L'animal s'approche de la retraite du crabe et glisse délicatement sa queue dans le trou. Le crabe encore plus gourmand que le singe, se précipite sur l'appendice caudal. Le singe fait la grimace, car il est solidement pincé par le crustacé. Aussitôt qu'il sent la queue bien saisie, il la retire brusquement et avec elle le crabe. Il fait tourner queue et crabe au point de lancer le crustacé sur le sol avec violence. La carapace se brise et le singe n'a plus qu'à extraire la chair. »

Et dire que l'homme, bien souvent, et même avec un couteau, est absolument incapable d'ouvrir une huître !

*Ce que mangent les chefs d'Etat.* — Un journal a réuni des renseignements sur l'appétit et les goûts culinaires des principaux chefs d'Etat. Est-ce que cela vous intéresse ?

Nicolas II a un appétit moyen. Il méprise le caviar national. Toutes ses sympathies culinaires vont à la brandade de Nîmes : morue pilée et huile d'olive. Pas d'ail.

L'empereur d'Autriche a une prédilection marquée pour le mou de veau au vin.

Le sultan se nourrit surtout d'œufs à la coque et d'œufs gobés.

Le roi d'Italie adore les crèmes, plus particulièrement celles qui sont composées de thé infusé, de jaunes d'œufs et de beaucoup de sucre.

La reine Victoria est une végétarienne qui peut rendre des points à M. Francisque Sarcey.

La reine d'Espagne mange des viandes saignantes, bien qu'elle les exécute, pour l'exemple. Elle espère ainsi inciter le roi son fils à l'imiter.

Guillaume II mange peu. Le gibier à plumes a ses préférences, plus particulièrement les grives en salmis. Quatre grives ne lui font pas peur. C'est sa seule gourmandise.

La reine Wilhelmine a une affection caractérisée pour le gigot d'agneau et le filet de bœuf cuit à l'anglaise. Appétit soutenu.

M. Félix Faure, paraît-il, est une bonne fourchette. Il mange de tout en abondance. Aime les mets très relevés. Pas gourmet pour un sol. Prend du haricot de mouton jusqu'à trois fois dans l'intimité. Dans les repas officiels, mange peu.

*Grève de maris.* — Trop de célibataires, ou pas assez de jeunes filles à marier. Voilà la situation qui ressort très clairement d'un ta-

bleau que vient de dresser le Central Census Bureau de Washington, aux Etats-Unis.

Ce travail de statistique matrimoniale montre la proportion exacte des célibataires des deux sexes dans les principales villes de la République américaine. On y voit notamment que dans les quarante-cinq Etats et les cinq territoires, sans exception, il y a sensiblement plus d'hommes non mariés que de femmes. Dans le tableau dont il s'agit, la commission de recensement a compté les veufs et les veuves, ainsi que les célibataires de vingt à quarante ans.

C'est dans l'Etat de Massachusetts que la proportion s'équilibre le mieux : 224.368 hommes contre 218.070 femmes. Au contraire dans certains Etats du Far-West, la disproportion est presque inquiétante. Au Colorado, l'on trouve 83.000 hommes contre 46.100 femmes ; en Californie, 59.456 hommes contre 22.829 femmes ; au Kansas, 114.820 hommes contre 44.469 femmes. Enfin, le Wyoming détient le record avec 16.162 célibataires hommes contre 1.478 célibataires femmes seulement.

Au total, il y a 5.427.000 hommes non mariés et 3.224.000 femmes non mariées aux Etats-Unis, ce qui donne un excédent de 68 0/0 en faveur de ces messieurs.

*Encore une ligue.* — Il est vrai que celle-ci ne sera critiquée par personne. En Suisse où nous comptons tant d'Italiens de passage, nous serons enchantés de la voir se propager.

Après l'attentat de Lucchini et sur le coup de l'indignation soulevée par ce crime, une ligue s'est constituée en Italie contre le port du couteau. Elle fonctionne depuis deux mois et se réunit périodiquement à Rome. Seulement, d'après un récent rapport de M. Nori, son président, les résultats à prévoir n'auraient rien de très encourageant.

La police a dû renoncer à l'espoir d'empêcher que le couteau ne joue son rôle dans les querelles. Elle n'a d'autres ressources que d'arrêter les coupables et de les coffrer.

La ligue va s'efforcer, par une campagne spontanée et populaire, de répandre cette opinion que donner un coup de couteau n'est ni un acte de valeur, ni une preuve de fierté.

Mais l'opinion... des autres ne se retourne pas comme un habit.

## Avis industriels et commerciaux

### Certificats d'origine accompagnant les marchandises à destination de l'Espagne.

Le Gouvernement espagnol a décrété que les certificats d'origine doivent indiquer le domicile exact de l'expéditeur (*rue et numéro de maison*). Si les fabriques ou bureaux sont situés hors de la ville ou de la localité qui ne possède ni noms de rues, ni numérotation de maisons, il y a lieu de le mentionner expressément sur les certificats d'origine et de façon à ce que la signature de l'agent consulaire s'étende aussi à la dite mention ; de préférence directement avant la description des marchandises et sous la forme approximative suivante : « Nous certifions également que la fabrique (les bureaux) de M. . . ne se trouve pas située sur une rue ayant une dénomination et que le bâtiment ne porte pas de numérotation. »

Tous les certificats d'origine, dont la validité avait été contestée jusqu'ici parce qu'ils ne remplissaient pas les conditions précitées sont, néanmoins admis comme valables et les marchandises qu'ils concernent dédouanées conformément au tarif conventionnel.

*La proposition d'un nouveau tarif douanier allemand* aura probablement pour résultat de renforcer encore le protectionnisme du tarif actuel. C'est la conséquence naturelle des idées qui prévalent auprès du gouvernement et qui lui ont fait préparer la proposition par une commission de producteurs spécialement intéressés, au lieu de faire faire cette étude par des hommes qui représentent des intérêts généraux.

### Expéditions à destination du Japon.

Quelques explorateurs d'horlogerie suisses ont reçu d'une agence de Londres, ou d'une banque de Yokohama, l'avis que des certificats consulaires seraient exigés à partir du 1er janvier prochain.

Cette information paraît reposer sur une erreur : les auteurs de ces circulaires auront sans doute voulu dire *certificats d'origine*, lesquels peuvent être, comme ci-devant légalisés sur une ligne de chemins de fer russe. Pour tous les autres colis postaux, à l'exception de ceux consistant en des caisses ou barils, l'administration des postes russes exige un emballage en toile.

*Colis postaux à destination de la Russie.*

Suivant une communication faite à la *Fédération horlogère*, les bureaux de poste frontalières russes n'acceptent à la réexpédition dans l'intérieur de la Russie avec un simple emballage de papier que les colis ne dépassant pas le poids de 2 kg. à destination des localités situées sur une ligne de chemins de fer russe. Pour tous les autres colis postaux, à l'exception de ceux consistant en des caisses ou barils, l'administration des postes russes exige un emballage en toile.

## LETTE PATOISE

Ai y avoi enne fois in renaie qu'avai predju lai couë dains quéque baitaille d'avo les loups. Ai l'aissembié ses camarades, ios proposé de se faire tu ai copai lai couë, en ios aindi-quain les avintaingos d'en être débairresse. Le fabuliste dit çu qu'an yi répongé. To parail, les aimes intellectuels di djoué d'adged'heu, proposout és tehevás d'avois des arroyes que longues que les iôtres. Çoli avaiit in bé djet !

Voili, lai pensaié que m'a veni, en légeain l'article di *Pays* chu lai réforme de l'ortografe de lai langue française.

I ai ié dain le temps, qu'in coperal, qu'était en in poche avaincié d'avo doux soudais, écrié en son officé : « Envoyez moi *qua romes*... L'officié y répongé : « Dan une heure tu recevras les *quatromes* que tu demandes ». — « Il me faut ces *catromes* de suite, ré rié le caperal, l'ennemi s'avance ». Le capitaine, que n'était pe in intellectuel de ci temps ci, comme ai dian mintenant, et que se trouvaie li, demaîné en l'officié çu que velaî lire ci mot *catrome*. Aipré s'être echpliquai, ai commandé d'envié tot contan quatre soudais à caperal.

— Eh bin, i vo le demaîné an tu vos, qu'ment in allemand, in anglais pérrait-é aippare le français d'avo enne ta ortografe ? A me senné, an moi, que lai première tchose ai faire, serait de rédigié des dictionnaires i d'aipré lai manière de vouëre de ces nové saivains que vouërin que les tchevás euchin des longtes arroyes comme los iôtres ; Ai yi bot-trintot les mots, qu'ment an les peut écrire d'avo iotte nouvelle ortographe. I crais qu'çi serint ibin emberressé. Cé que vos écriant des latres en patois le voyant bin, ç'a pié ios que voyant toutes les difficultaies qu'çi yi é. Qu'en dites-vous Monsieur le rédacteur ? Pou moi i seu de l'avivis di véyé Sénèque. (in Latin qu'avait rébiai d'être bête) que dit : « Toute dégradation in dividuelle ou nationale, est sur le champ anno n cée par une dégradation proportionnelle dan